

Le rapport création-coopération

« *J'aimerais que l'on puisse approfondir le rapport création-coopération. Comment peut-on être créateur en coopérant ? Ce rapport création-coopération me laisse perplexe.* » C'est par cette question qu'un participant ouvrit le débat de la table ronde organisée par l'IGEM*...

Clémentine Berteloot (ancienne directrice de l'école Freinet de Vence) : Ce sont des thèses que la pratique a vérifiées, mais qui demanderaient peut-être à être cautionnées par des scientifiques. Il me semble qu'à la base de toute action de l'individu, il y a la création.

Par nature, l'enfant porte en lui des pouvoirs créateurs, et cela dans tous les domaines ; pouvoirs qui se manifestent par un besoin d'agir, dont souvent nous ne pouvons déterminer les raisons inconscientes. Puisque ces pouvoirs existent, il faut qu'ils émergent. Il faut permettre au créateur, dans quelque domaine que ce soit, de les concrétiser. Pour cela, il faut un environnement organisé qui permette la germination (je tiens à ce terme). La germination, l'éclosion, le lent, long cheminement pour arriver à l'œuvre. Autrement dit, je pense que, pour arriver à la création, il faut trouver chez l'individu ce qui permet d'atteindre ses forces vives et de les voir germer. C'est l'œuvre créée qui permettra la distanciation entre l'intérieur et l'extérieur ainsi que l'émergence de ce que les enfants appellent « le profond », c'est-à-dire l'inexprimé.

Tout cela, pourriez-vous me dire : « c'est de la littérature ». Des réflexions de Freinet, nées de sa pratique et

exprimées dans son *Essai de psychologie sensible*, attirent notre attention sur l'importance de laisser à l'enfant la liberté de tâtonner, d'expérimenter, d'émettre vers son milieu des actions, d'en recevoir des réponses afin d'établir avec lui des circuits solides qui constitueront l'architecture interne et harmonieuse de son être.

Jacques Terraza (directeur de l'école de Pernes-les-Fontaines) : Je ne suis jamais parvenu à établir de façon formelle un lien entre coopération et création. Autrement dit, je ne suis pas parvenu à conférer aux travaux des enfants le statut de réalisation originale maîtrisée, ce qui est le propre de la création. Alors, je préfère parler plus prosaïquement de production. C'est plus concret, plus en rapport avec la situation d'élève, ou comme on le dit aujourd'hui, d'apprenant.

Cette production résulte d'un projet proposé par un individu, ou par un groupe, et accepté par l'ensemble de la classe. Il répond donc à une attente et de ce fait il va être l'objet d'une évaluation par le groupe. Si cette valeur, et les critères qui la déterminent, sont définis a priori par le maître, alors les auteurs du projet vont chercher à s'y conformer. Le projet sera réalisé dans un rapport de soumission à l'autorité du maître.

La coopération est absente. Par contre, si cette valeur résulte d'un

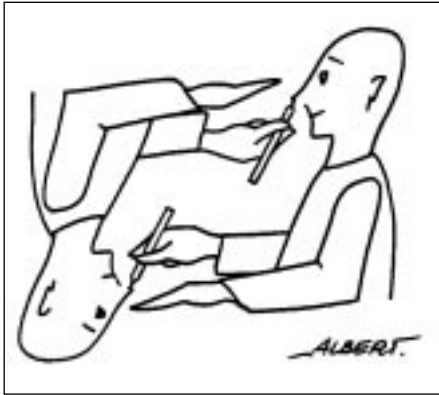
ensemble de critères élaborés par le groupe qui a lui-même validé le projet, le rapport de soumission existe toujours mais il se réfère au groupe des pairs, non plus à l'autorité magistrale.

La loi d'orientation de 1989 met l'enfant au centre du dispositif éducatif. C'est un progrès et une sorte de ralliement de l'institution à notre thèse. Cependant, la notion de coopération est absente de ce dispositif. Elle n'est pas empêchée mais elle n'est pas instituée. Le législateur n'a pris aucun risque. Le maître et personne d'autre ne détient l'autorité. La mise au centre de l'enfant est donc faite sous condition. L'apprentissage a toujours lieu dans un rapport de soumission à l'autorité du maître. Apprendre une chose de quelqu'un qui a le même statut que soi n'a rien à voir avec apprendre la même chose de quelqu'un qui vous l'impose. Il reste donc un très grand champ de lutte que nous ferions bien d'investir.

Jacques Terraza



* Le jeudi 9 octobre 1997, l'Institut gardois de l'École moderne organisait une table ronde dont le thème était « *Violences, échecs et difficultés scolaires... Expression, création, coopération : des solutions pour l'école et le collège du futur ?* » Nous présentons dans cet article quelques extraits des échanges.



Dans ce cas, le lien entre production et coopération est établi. Si le groupe décide de conférer au produit le statut de création, alors, c'est son affaire. Cependant, le maître devra réguler les critères valeur du produit de sorte qu'ils ne soient pas en trop grand déphasage avec la réalité sociale, sans quoi, à terme, les enfants en seraient les premiers pénalisés. Lorsque ce dispositif est bien en place, la classe est coopérative et son fonctionnement va stimuler les enfants et donner du sens à leurs activités.

Georges Bellot (professeur de français en collège, retraité) : Création et coopération. Moi, j'aime bien compagnonnage, c'est plus petit, ça veut peut-être dire la même chose et puis ça relie l'enseignant et l'enfant. Je crois beaucoup à la magie des machines : un adulte ou un enfant est devant un appareil, il sait faire ou pas. Il y a toujours quelqu'un qui vient – qui peut-être ne lui aurait pas adressé la parole – pour parler du fonctionnement de la machine. Ils se mettent à discuter. Je crois que la machine (dont on dit toujours qu'elle est inhumaine) a un rôle affectif qui peut être intéressant. Il est évident qu'il y a celui qui veut tout savoir, celui-là, il faudra lui apprendre à coopérer, celui-là peut poser des problèmes. Mais en général, dans une classe où il y a un esprit convenable, c'est à créer, ça s'apprend et ça se construit.

Daniel Favre (neurobiologiste, épistémologue, directeur du Laboratoire de modélisation de la relation pédagogique à l'université Montpellier 2) :

Je vais essayer de répondre d'un autre point de vue sur le rapport entre

L'enseignant face au choix de valeurs

Effectivement on constate que la valeur de coopération est peu développée parmi la majorité des enseignants en dehors du Mouvement Freinet. Je pense que ça devient un peu le problème de tout le monde maintenant parce que je crois qu'on va devoir choisir collectivement entre des valeurs très différentes. Si j'explique celles qui sont issues de la société marchande et qui visent à gagner en affaiblissant autrui : s'emparer d'une part de marché, cela veut dire que ceux qui avaient cette part de marché sont contraints à la crise, au chômage, aux licenciements et à l'appauvrissement. Ces valeurs de compétition qui sont parfois basées sur la biologie en disant : « C'est la sélection naturelle ; le plus apte survit, etc. », c'est de la mauvaise philosophie, ça ne résiste pas à la critique parce que ce qui est beaucoup plus à l'œuvre dans le phénomène de la vie, c'est la coopération, c'est la symbiose. La sélection naturelle se

manifeste souvent comme une régulation. On voit que les prédateurs sont beaucoup plus utiles à l'espèce dont ils se nourrissent qu'à eux-mêmes. C'est important de le dire.

En tant que citoyens, il faut qu'on choisisse de manière explicite entre ces deux types de valeurs fondées soit sur la compétition, l'élimination et l'échec (c'est d'ailleurs comme ça que fonctionne une grande partie de l'évaluation scolaire), soit sur la coopération qui est nécessaire pour l'épanouissement de l'individu, de l'être humain, et je dirais, pour un usage plus rationnel de ses ressources cérébrales. Mais ce dernier choix ne va pas se faire sans grincements. Il faudra que tout le monde s'en mêle et qu'on demande que l'école serve un tel projet. Il faut donc qu'il y ait vraiment un débat sur les valeurs parce que les textes officiels demandent maintenant de manière explicite aux enseignants de collège et lycée d'aider à déve-

lopper l'autonomie de l'élève, son esprit critique et de participer à la construction de la citoyenneté. Tout cela, ce sont des missions dévolues actuellement aux enseignants. Cela va à l'opposé des valeurs de compétition, puisque dans la coopération, tout le monde est nécessaire, comme les cellules du corps pour que celui-ci vive. Dans ce cas, il s'agit du corps social. Je pense que ces deux types de valeurs peuvent être compatibles, mais à condition qu'on ait reconnu une place à la coopération et qu'on ait réservé une place à la compétition ; que tout ne soit pas compétition parce que tout mettre sur la compétitivité, fabrique nécessairement l'exclusion. Je souhaite partager la réflexion sur ce problème, car il est actuel et nous concerne tous. Les travaux sur la violence montrent bien que c'est peut-être pour ça qu'on demande maintenant une éducation à la citoyenneté.

Daniel Favre

création et coopérativité. La plupart des mammifères, et en particulier l'enfant humain, ont des comportements d'exploration, surtout au début de leur vie. On a pu montrer (des dizaines de recherches convergent) que les comportements d'exploration sont une source de plaisir. D'une manière générale, pour oser dans des situations nouvelles prendre le risque d'être déstabilisé – et tout apprentissage implique une part de déstabilisation, comme tout changement d'ailleurs – il faut qu'on accepte cette part de déstabilisation, qu'on la surmonte, il faut donc avoir une base sécurisante. Or, il me semble que si le climat dans la classe est un climat de compétition, où l'enseignant ne met pas l'accent sur la motivation intrinsèque de l'élève, mais au contraire sur des motivations extrinsèques (autrement dit des récompenses – carotte et bâton – ce qui est à l'extérieur du sujet), à ce moment-là, on est dans des conditions défavorables à la prise de risque et l'on ose moins. Créer

un climat de coopération entre les élèves (c'est aller ensemble quelque part avec un objectif) me paraît une manière de créer cette base sécurisante, à partir de laquelle l'enfant va plus facilement oser le déséquilibre.

Contact : Groupe départemental de l'ICEM-Pédagogie Freinet Institut gardois d'École moderne 1022, chemin de Font-Aubarne - Courbessac - 30000 Nîmes 04 66 26 98 64. Pour recevoir l'intégralité des actes de la table ronde, contacter l'IGEM.

Note de la rédaction

Il est difficile d'extraire des passages d'un compte rendu de table ronde sans en altérer toute la passion qui a souvent présidé à son élaboration.

La réaction de chacun aux questions posées est nourrie de tout ce qui a été dit et vécu par les autres participants ; ce qui constitue un ensemble difficile à retranscrire. Les comptes rendus souvent restreints par des nécessités d'édition pourraient amener chez les intervenants concernés une frustration. L'équipe de rédaction en est consciente et souhaite leur indulgente compréhension.